

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 10 mai 2017

3 gendarmes blessés, dont un sérieusement, par un individu perturbé à Neuchâtel.

Mercredi 10 mai 2017 vers 12h30, la police neuchâteloise a été informée par le centre d'urgence psychiatrique neuchâtelois (Cup) qu'un individu perturbé avait quitté leur établissement sans autorisation. Repéré quelques minutes plus tard par une patrouille de police aux Jeunes-Rives à Neuchâtel, les gendarmes ont alors tenté d'interpeller cette personne. L'individu a directement invectivé et agressé les policiers et s'est montré particulièrement violent. 2 patrouilles de police sont rapidement intervenues en renfort et les policiers ont dus utiliser des moyens de contrainte afin de maîtriser l'individu, qui n'a pas été blessé dans cette intervention. Après avoir été neutralisé par les gendarmes, une ambulance du SISNE a pris en charge l'intéressé qui a été transporté sous escorte policière dans un premier temps à l'Hôpital Pourtalès de Neuchâtel, puis, n'étant pas blessé, dans une unité psychiatrique adaptée. Durant cette intervention, un gendarme a été sérieusement blessé à une main. Ce dernier devra subir une intervention chirurgicale et est en arrêt de travail pour plusieurs semaines. Les deux autres policiers ont été plus légèrement touchés. Les trois policiers ont pu quitter l'hôpital en début de soirée.

Pour de plus amples renseignements :

- Georges Lozouet, chargé de communication – 032/889.90.00.